



Dimanche 16 avril 2017

Le « Raid Nature du Pont d'Arc » est une épreuve sportive de pleine nature qui enchaîne : course à pied (prologue) sur routes, chemins et sentiers, un parcours en canoë biplace, une randonnée sportive en terrains variés, incluant divers passages, techniques, aquatiques (eau froide), passage à gué, un cross country VTT sur pistes et chemins incluant des portages.

La course en équipe est obligatoire. L'équipe est formée d'un capitaine et d'un équipier et peut recevoir une aide extérieure de la part d'un assistant.

Celui-ci peut aider \* plusieurs équipes pour le matériel, l'habillement ou le ravitaillement. Son aide se limite à l'entrée des parcs à vélos et aux différents points de contrôle. L'équipe doit partir et arriver au complet. \*Il doit être muni du Pass fournit dans le dossier course.

A l'inscription, les équipes ont le choix entre le « Raid Nature » et «Aventure». Les deux parcours sont difficiles, bien adapter son choix à sa condition physique. Attention le choix du parcours à l'inscription ne pourra pas être modifié.

### L'EOUIPEMENT

Le port du casque VTT homologué, des gants et du dossard est obligatoire pendant toute la durée de l'épreuve et pour toutes les disciplines. Le port du gilet d'aide à la flottaison fermé est obligatoire pour la portion canoë. Pour le parcours Aventure : possibilité pour l'assistant d'apporter une combinaison néoprène à la station prévue pour les passages aquatiques.

Chaque concurrent doit fournir son VTT. L'organisation peut vous fournir des adresses de loueurs. Le matériel de canoë sera fourni par l'organisation : un canoë monotype biplace, gilets, pagaies. L'usage de tout autre matériel canoë est interdit.

## LES CONDITIONS D'INSCRIPTIONS

Etre âgé de 18 ans au moins. Fournir le certificat médical type joint au bulletin d'inscription (ou comportant strictement les mêmes termes), une attestation sur l'honneur où le concurrent certifie savoir nager 50 m et avoir pris connaissance du règlement. Conformément à la loi n°84-610 du 16 juillet 1984, nous attirons votre attention sur l'intérêt de posséder une assurance individuelle accident couvrant les activités pratiquées. Pour participer au Challenge POMPIERS, les deux équipiers doivent fournir une attestation de leur chef de centre.

Le tarif d'inscription est de 80 € par équipe et comprend l'assistance technique, les secours, le ravitaillement de l'arrivée.

# MARCHE À SUIVRE

Renvoyez un seul dossier d'inscription par équipe, comprenant tous les justificatifs. Le nombre d'équipes participantes étant limité, les inscriptions seront acceptées chronologiquement au fur et à mesure de la réception des dossiers complets (cachet de la poste faisant foi) et ce, jusqu'à ce que le nombre de places prévues soit atteint. Retirez vos dossiers de course, badges électroniques et

vos dossards le samedi 15 avril 2017 de 14h à 19h. Présentez-vous pour les instructions de course une demiheure avant le départ du parcours choisi, le dimanche 16 avril 2017. L'épreuve est régie par un règlement dont sont donnés des extraits. Toute infraction entraînera la disqualification du concurrent ou de l'équipe responsable. Consultable sur notre site internet : www.raid-nature-vallon.fr

### Départs de Salavas :

Les deux départs seront donnés du centre du village de Salavas à 8h30 et 10h30.

Les concurrents doivent impérativement garer leurs véhicules sur le grand parking Place Allende-Néruda à Vallon Pont d'Arc et se rendre en foulées d'échauffement jusqu'au centre du village de Salavas (2 km par les voies de circulation routière - prudence). Un plan sera distribué, et est téléchargeable sur le Site Internet du Raid. Le bureau de confirmation fermera impérativement le samedi à 19h. Pas de permanence le dimanche matin.

## Extraits du règlement :

## Réglement complet sur le site internet

## Départ et arrivée

Deux départs distincts seront donnés : un pour le parcours Aventure et un pour le parcours Raid. Un pointage aura lieu au départ. Les concurrents qui se présenteraient sur la ligne après le départ et dans un délai de 15 minutes seront autorisés à courir mais ne pourront prétendre à aucune déduction de temps. L'arrivée ne sera acquise qu'au passage de la ligne d'arrivée par l'équipe complète.

Modification ou arrêt de la course

L'organisation se réserve le droit de modifier ou d'annuler tout ou partie de l'épreuve en cas de force majeure, d'éléments liés à la sécurité ou à la météorologie.

#### Ravitaillement

21.1 - Les équipes doivent être en complète autonomie. Des points de ravitaillement sont cependant prévus sur les circuits, mais restent seulement des compléments.

13.4 - Les concurrents sont responsables pendant toute l'épreuve du matériel qu'ils utilisent, qu'il leur appartienne ou qui leur a été prêté ou loué.

13.5 - L'association Raid Nature du Pont d'Arc décline toute responsabilité en cas de vol (de perte) ou de tout autre détérioration du matériel des participants tant lors des déplacements que des dépôts y compris les parcs à vélos.

13.5.1 - Les participants renoncent par avance à tout recours envers l'association.

24.6 IMPORTANT: Aucune modification de classement ne sera acceptée s'il y a un poste manquant sur la puce de chronométrage.

 Un « Raid Nature » dans un cadre naturel et fragile. Pour vous faire découvrir pleinement le milieu naturel et les paysages d'Ardèche méridionale, nous avons tracé pour vous des parcours inédits. Avec les agents de L'Office National des Forêts, FRAPNA, DDAF, SGGA, les organisateurs vous ouvrent les portes d'un cadre unique mais fragile. Les autorisations de passage sont accordées exclusivement au Raid et sur le seul jour de la manifestation.

#### Désistement

6.11 - En cas de désistement de la part d'une équipe, l'organisation s'engage à rembourser les droits d'inscription sur présentation, par courrier recommandé, d'un justificatif, suivant les modalités ci-dessous :

30 jours avant la manifestation > remboursement intégral. Entre 29 et 20 jours avant la manifestation > 80% remboursé. Entre 19 et 11 jours avant la manifestation > 50% remboursé. 10 jours avant la manifestation > pas de remboursement.

# PARCOURS RAID AVENTURE

35,8 km VTT



## L'implication dans le développement durable et la protection de l'environnement.

L'association du Raid Nature du Pont d'Arc s'est engagée dans une politique de développement durable, soucieuse de la préservation et de la promotion de son territoire : les Gorges de l'Ardèche et ses communes associées.

Elle a mis l'accent, depuis quelques années, sur ces aspects là :

- · Le tri des déchets
- De la vaisselle bio, recyclable
- De la rubalise personnalisée
- Communication principalement dématérialisée et si sur papier, sur papier recyclé et imprim-vert

PARCOURS KID RAID 07

- Inscriptions en ligne pour limiter l'usage de papier
- Ravitaillement bio à l'arrivée pour 1200 personnes
- · Pas d'utilisation de peinture
- Dématérialisation de la plaquette
- Dossards tissus réutilisables





Samedi 15 avril 2017

## > l'ÉOUIPF ·

L'épreuve est ouverte à 100 équipes composées d'un enfant de 10 ans à 16 ans (jours anniversaire) et d'un adulte.

## > DEROULEMENT DE L'EPREUVE

Le 12e Kid Raid 07 se déroule sur la commune de Vagnas le samedi 15 avril 2017.

Nous revenons au concept initial de zones d'activités sportives de plein air et découverte de l'environnement. Par principe l'épreuve n'est pas chronométrée, sauf la spéciale VTT et cette année une durée maximale à ne pas dépasser sur le parcours Course d'Orientation. Les activités à enchainer sont: Course d'orientation, parcours VTT avec spéciale chronométrée et zone de maniabilité sur bosse et aménagements, tir à l'arc, accrobranche et tyroliennes, connaissance de l'environnement local. Pour fluidifier le déroulement et l'enchainement des activités, 3 groupes de 34 équipes seront formées en amont du jour du Kid Raid 07.

## ➤ CE OU'IL FAUT SAVOIR :

· Inscriptions en ligne sur le site, une inscription par équipe. Toute inscription mentionnant un email valide recevra une information complémentaire quelques jours avant l'épreuve.

• Le coût de l'inscription est de 25€ par équipe,

· Chaque concurrent doit venir avec son VTT et son équipement. Le port du casque VTT homologué et des gants est obligatoire pendant toute la durée de l'épreuve et pour toutes les disciplines.

• Le matériel de C.O., tir à l'arc, baudrier, sont fournis par

l'organisation.

Les confirmations auront lieu le samedi 15 avril de 9h30 à I I h 30 (fermeture du guichet) sur le site du déroulement de l'épreuve à côté d'INDY PARC entre Salavas et Vagnas. Un grand parking libre d'accès est à disposition juste à côté. Vous pourrez y laisser la voiture pendant toute la durée de la manifestation. Le parc à vélos est situé à 200m. Les VTT devront y être déposés entre 9h45 et 11h30 équipés des plaques à vélos (données au bureau de confirmation) et pneus gonflés. Attention de bien respecter les horaires. Vous pourrez pique-niquer sur place, attention il n'y a pas de commerce, ni épicerie, pensez à apporter votre pique-nique.

• Le départ sera donné à 12h30 pour tous. Les participants seront répartis en 3 groupes pour un étalement sur les ateliers du parcours. Temps estimé de l'épreuve : 4 h30.

· La remise des prix se déroulera à la salle polyvalente de Vallon Pont d'Arc, à 18h30

## > PIECES A FOURNIR:

Nous attirons votre attention sur l'intérêt de posséder une assurance individuelle accident couvrant les activités pratiquées.

## ➤ MARCHE A SUIVRE POUR S'INSCRIRE :

Vous inscrire en ligne. A réception de votre bulletin d'inscription sur votre messagerie, vérifier les informations. Renvoyer le bulletin d'inscription dûment signé (attention à l'autorisation du parent), accompagné des certificats médicaux, de la copie de la pièce d'identité de l'enfant (pour l'âge) et du règlement à :

> Kid Raid 07 BP 19 - Ibis rue du Miarou 07150 Vallon Pont d'Arc

Le nombre d'équipes participantes étant limité, les inscriptions seront acceptées chronologiquement au fur et à mesure de la réception des dossiers complets (cachet de la poste faisant foi) et ce, jusqu'à ce que le nombre de places prévues soit atteint.

# **VOTRE WEEK-END**

### PROGRAMME ET DEROULEMENT **DES EPREUVES**

## SAMEDI 15 AVRIL 2017

9h30 à 11h30 : Confirmation des inscriptions du 12e Kid Raid 07. Récupération des dossards et des plaques à vélos sur le site du déroulement de l'épreuve, à côté d'INDY PARC entre Salavas et Vagnas.

9H45 à IIH30: Dépose des vélos au parc à vélos

(200 m du bureau de confirmation)

12h30 : Départ du 12e Kid Raid 07 du site de déroulement de l'épreuve.

16h 30 à 17h30 : Goûter des kids raideurs au stand

ravitaillement central.

18h30 : Remise des diplômes et cadeaux aux kidsraideurs à la salle polyvalente de Vallon Pont d'Arc.

## --> 19º Raid Nature du Pont d'Arc

14h à 19h: Confirmation des inscriptions du 19e Raid Nature du Pont d'Arc à la salle polyvalente de Vallon Pont d'Arc.

## **DIMANCHE 16 AVRIL 2017**

8H00: Briefing raideurs « Aventure » et pointage de validation de présence au départ à Salavas au jardin public. 8h30 : Départ des concurrents du parcours «Aventure»

10H00: Briefing raideurs « Raid Nature » et pointage de validation de présence au départ à Salavas au jardin

10h30 : Départ des concurrents du parcours « Raid » de Salavas.

Course pour les I 000 concurrents. Allez à leur rencontre sur des points sécurisés et identifiés sur le Guide du spectateur.

13h30 à 17h30 : Arrivée des participants des deux parcours sur le Bd Peschaire Alizon au cœur de Vallon Pont d'Arc.

18h30 : Remise des prix à la salle polyvalente de Vallon Pont d'Arc.

20h : Vin d'honneur offert par la municipalité de Vallon Pont d'Arc.

Guide du spectateur

Il est conçu pour les accompagnants pour aller encourager les concurrents sur les parcours, dans des zones accessibles et bien identifiées. Il comporte des informations importantes sur l'organisation, et la découverte de notre «beau pays». Demander le, il est gratuit en téléchargement sur le site internet du Raid et disponible à l'Office de Tourisme et à la salle polyvalente dès le samedi 15 avril 2017.

# PARRAIN 2017

#### THOMAS GENON

est originaire de Wallonie, il est né le 21 aout 1993 rapidement grimpe échelons dans le monde du VTT slopestyle. Après des résultats prometteurs en 2010 et 2011, la saison 2012 du FMB World Tour est son heure de gloire. Après sa victoire au Red Bull Joyride



lors du festival Crankworx, à Whistler, le nom du jeune Belge, jusque-là inconnu, est sur toutes les lèvres.

Depuis, il cumule les places sur le podium lors de grands rendez-vous tels que le Vienna Air King, le Red Bull Rampage ou le King of Dirt. Étant encore l'un des plus jeunes sur le circuit, de tels résultats pour Thomas annoncent un avenir en grand sur les compétitions de slopestyle.

Son premier souvenir remonte à ses 7 ans lorsqu'avec l'aide de son père, de 2 moellons et d'une planche il a réussi son premier saut. Lorsqu'il parle de son sport le VTT freeride/ slopstyle et de ses runs, Thomas dit prendre du plaisir à faire les figures qu'il aime autant que celles qui rapporte des points.

Et pour résumer sa passion il dit tout simplement qu'il se sent bien sur son vélo.



Il adore les frites ce qui lui vaut son surnom de La Frite donné par ses amis. Il ne manque jamais une occasion de remercier toutes les personnes qui l'ont aidé à devenir professionnel.

Petite confidence, nous qui le connaissons que depuis quelques semaines nous pouvons vous dire que nous avons cette année un parrain sympathique un brin timide. Venez à sa rencontre.

Remerciements aux municipalités de Vallon Pont d'Arc, Salavas, Lagorce, St. Remèze, Vagnas, aux institutions Conseil Départemental, Commnauté de Communes des Gorges de l'Ardèche, Réserve Naturelle des Gorges de l'Ardèche, aux annonceurs, sponsors, commerçants, aux clubs Vallon Plein Air, Vélo Club Vallonnais, triathlon de Saint Martin d'Ardèche, à tous les propriétaires terriens autorisant le passage du Kid Raid 07 et du Raid Nature du Pont d'Arc, les loueurs de canoës et tous ceux que nous aurions oubliés.



















